

Travaux et Emprises

1 Protections

Dès qu'il y a des travaux le long d'un cheminement pour piétons, il y a **danger**.

Les personnes aveugles ou malvoyantes craignent particulièrement les **excavations**.

Il est nécessaire d'installer des dispositifs de protection contrastés et perceptibles à la canne. Même les cloisons pleines doivent être contrastées.



Échafaudages protégés par des palissades de couleur contrastée.

1 1 Echafaudages,

Les échafaudages sont très dangereux, la plupart ne sont pas protégés comme il le faudrait : poteaux entourés de protections, barre horizontale à 40cm du sol, faisant office de guide pour un aveugle



1 2 Signalétique

Une signalétique et une signalisation appropriées, c'est-à-dire qu'elles soient de couleur contrastée.



Signalétique bleu foncé sur jaune.

1 3 Barrières

Des barrières pleines avec une lisse à la base pour permettre un guidage à la canne. Les palissades doivent être placées de façon à ce qu'elles ne provoquent aucun obstacle.



Cheminement sans obstacles et barrière pleine détectable à la canne.

La MALLETTE de l'Accessibilité Fiche Travaux et Emprises



Photo de gauche, barrière repérée avec de la rubalise rouge et blanche
Photo de droite, barrière sans rubalise, donc non visible.

1 4 Panneaux

Bien souvent et de plus en plus, on voit fleurir des panneaux publicitaires à une hauteur non réglementaire. Le cheminement étant plus étroit et le panneau non à 2,20, il peut être très dangereux pour un aveugle ou un malvoyant



1 5 Puits

Les puits, pour passer l'électricité ou le gaz voire d'autres gaines, ouverts sans protection ou des câbles passant sur le cheminement piéton, peuvent être dangereux pour un aveugle ou un malvoyant.

La MALLETTE de l'Accessibilité Fiche Travaux et Emprises



Tuyaux et Poteaux sur le cheminement. Très dangereux pour une personne déficiente visuelle.

Attention au chantier non fermé, c'est très dangereux pour une personne déficiente visuelle.